



# RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2023

## Table des matières

Table des matières .....	1
Le mot du comité.....	2
1. Vie du groupement et de ses organes .....	3
<a href="#">a.</a> Assemblée Générale .....	3
<a href="#">b.</a> Conférence des membres .....	3
<a href="#">c.</a> Comité .....	4
<a href="#">d.</a> Groupes de Travail .....	4
<a href="#">e.</a> Commission expert-es formation.....	5
2. Activités de contrôle et visites.....	6
<a href="#">a.</a> Synthèse de l'Organe de Contrôle des Règles de base.....	6
<a href="#">b.</a> Aperçu de l'accompagnement, contrôles et visites 2023 .....	7
<a href="#">c.</a> Synthèse des salariées à la coordination .....	8
3. Formation.....	9
<a href="#">a.</a> Formation des moniteur-ices : animation - encadrement.....	9
<a href="#">b.</a> Formation des moniteur-ices : prévention – sécurité .....	10
<a href="#">c.</a> Formation des associations - cadres des organismes .....	11
4. Projets.....	11
5. Comptes et bilans.....	13
6. L'année 2023 en bref .....	13
7. Perspectives pour 2024 .....	14
8. Partenariats et remerciements.....	14
9. Annexes.....	16
Annexe I : Organes et Membres du Groupement .....	16
Annexe II : Comptes et bilan .....	17
Annexe III : Rapport de l'organe de révision des comptes – fiduciaire Sfer.....	19

## Le mot du comité

Durant l'année 2023, le Groupement a poursuivi sa transition institutionnelle, entamée en 2021. Cette transition a pour but de redéfinir les moyens et modes d'actions afin de proposer des activités toujours plus qualitatives et sécurisées pour les participant·x·e·s. et leurs encadrant·x·e·s. C'est ainsi que le 31 octobre, les nouvelles Règles de bases ont pu être validées par Conférence des Membres après un travail de mise à jour sur plusieurs mois.

Le Groupement a également pu éditer une première version d'un document regroupant les cadres légaux des différents cantons de Suisse latine et en France. Ce document, rédigé par Yves Delessert, membre de l'Organe de contrôle de la Charte, travailleur social et juriste, sera mis à jour régulièrement afin de rester un outil de référence pour les organismes de séjours de vacances. Un grand merci à lui !

Tout ce travail ainsi que la poursuite des activités courantes du Groupement ont pu être effectués grâce au précieux travail des collaboratrices de l'association, Mélanie Pesse et Natalia Luque, que nous remercions vivement. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir, en novembre, Karima Mayouche, qui remplace Mélanie durant son congé maternité.

2023 aura vu également des changements au sein du comité. Sophie Philipona, présidente, et Fabienne Bernard, trésorière, ont toutes deux quitté leurs fonctions durant l'été. Nous en profitons ici pour les remercier chaleureusement pour leur travail au sein du comité et leur expertise ayant permis d'éclairer et de faire avancer le travail de transition de ces dernières années. La fonction de président est actuellement assurée par Alex Bicho et celle de trésorière par Virgine Rey.

Ces changements ont amené des réflexions quant à la dynamique que nous souhaitons mettre en place pour notre fonctionnement. Ainsi, le règlement du comité est en train d'être mis à jour avec une volonté de co-gestion entre les différents membres et une nouvelle répartition des tâches.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier nos partenaires du réseau, le Groupe de Liaison genevois des Associations de Jeunesse (GLAJ-GE) et les CEMEA-Genève pour notre qualité de collaboration.

Nous nous réjouissons de continuer ce travail et ces réflexions pour garantir la qualité d'accueil des mineur·x·e·s confié·x·e·s aux organismes de vacances du canton de Genève !

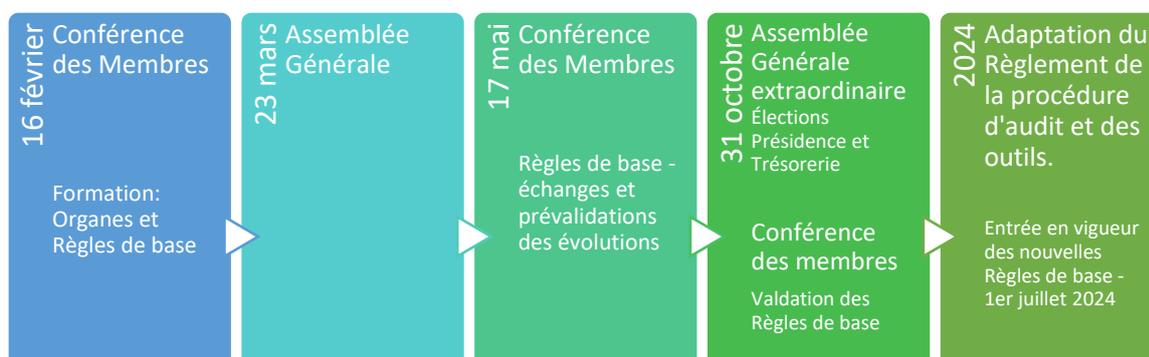
Le comité

## 1. Vie du groupement et de ses organes

En 2023, le Groupement a poursuivi sa démarche de transition, avec des échanges renforcés entre ses différents organes et, surtout, l'évolution de certains de ses documents fondateurs : la *Charte de qualité des organismes genevois de vacances* et les *Règles de Base pour l'organisation des séjours de vacances* (critères de qualité), consultables sur notre site internet.

Les membres se sont réunis à plusieurs reprises au cours de l'année afin d'échanger sur ces aspects fédérateurs, essentiels à la qualité dans les séjours de vacances.

Les adaptations nécessaires à l'entrée en vigueur de ces changements seront faites en première partie d'année 2024.



Temps forts du Groupement en 2023

### a. Assemblée Générale

- Γ Le 23 mars 2023 : Assemblée Générale
- Γ Le 31 octobre 2023 : Assemblée Générale extraordinaire : élection de la nouvelle présidence et trésorerie

### b. Conférence des membres

- Γ Le 16 février 2023 : Formations
- Γ Le 17 mai 2023 : Règles de base
- Γ Le 31 octobre 2023 : Validation des Règles de Base

Durant l'année, les Organismes Membres se sont réunis afin d'échanger sur les évolutions et ajustements à faire dans les Règles de base et les adapter au mieux au contexte sociétal et à celui des organismes.

La séance du 16 février a permis de mettre en lumière les différents organes, espaces et partenaires du Groupement liés aux questions de formations. Durant la séance, ont été traités le chapitre lié aux formations reconnues, leurs équivalences et les compétences de base attendues. La séance du 17 mai a contribué à pré-valider les Règles de base mises à jour afin de discuter, lors de la séance du 31 octobre, les derniers points permettant de valider la nouvelle version des Règles de base.

Ces séances de Conférence des Membres sont aussi l'occasion de faire des retours sur les dossiers et projets travaillés en cours d'année ou à venir par le Comité, la Coordination et les Groupes de Travail.

### c. Comité

Le comité du Groupement est constitué de six personnes issues de six organismes différents. Les deux coordinatrices prennent part aux séances. Ce comité se veut représentatif de la diversité des membres du Groupement. Sa composition a évolué en cours d'année avec notamment un changement de présidence et de trésorerie.

Fin 2023, le comité est composé de :

Alexandre Bicho, président  
Céline Walder, membre  
David Havinga, membre  
Marie-Jo Villaret, membre  
Melissa Magnin, membre  
Virginie Rey, trésorière

Le comité s'est réuni mensuellement en 2023 pour avancer sur la transition et traiter les dossiers prioritaires tels que :

- Transition : évolution des Règles de Base ;
- Gouvernance et collaboration : zones d'actions des organes et partenaires du Groupement ;
- Procédures et fonctionnement internes : notamment élaboration d'une procédure de gestion des signalements ;
- Stratégies et orientations pour les comptes et finances du Groupement ;
- Choix et suivi des projets et mandataires externes dont le feuillet ressource « Organiser des camps de vacances ou de centres aérés pour mineur·e·s » par Yves Delessert;
- Suivi des Groupes de Travail ;
- Ressources humaines : suivi du travail des salariées à la coordination, recrutement pour le remplacement de congé maternité d'une salariée à la coordination, recrutement d'un nouveau membre de l'Organe de contrôle ;
- Relations avec les partenaires
- Procédure d'accréditation des organismes partenaires de formation

Les séances de comité ont été l'occasion d'échanges et de réflexions thématiques pour faire avancer ces divers dossiers, dont des retours sont faits régulièrement en Conférence des Membres pour valider les décisions qui impactent l'ensemble de ces membres.

### d. Groupes de Travail

Plusieurs groupes de travail ont été actifs au sein du Groupement. Ils constituent des espaces de réflexion liés à une thématique en particulier. Le Groupe de Travail *formation* existe depuis 2019 et se veut pérenne. La durée d'existence et le fonctionnement des autres Groupes de Travail est variable : les groupes de travail *recrutement* et *procédures d'audit* par exemple.

Le Groupe de Travail *formation* a pour mission de valider le programme de formation annuel pour les moniteur·ices, d'identifier des thématiques à aborder pour les formations des cadres, tout cela en faisant remonter les besoins du terrain. En effet, suite à l'intégration d'un grand nombre de nouveaux membres entre 2015 et 2018, le fonctionnement de la Conférence des Membres (CM) a évolué en un lieu d'échange et d'émergence. Ainsi l'analyse des données et bilans des ateliers annuels ne pouvant plus être faits en

Conférence des membres, c'est la coordination qui a effectué à l'époque le travail de réflexion sur les adaptations et/ou nouvelles propositions. Ce Groupe de Travail vise donc, depuis 2019, à redonner aux membres qui le souhaitent, la possibilité de s'impliquer dans la conception des offres de formation. Ce Groupe de Travail a ainsi réuni, en 2023, entre quatre et six personnes représentant 6 organismes membres différents, et une ou deux coordinatrices du Groupement. Ce dernier s'est réuni lors de trois séances, les 19 janvier, 4 mai et 12 octobre, afin de réfléchir au programme de formations 2024 pour les moniteur-ices, ainsi qu'à l'offre pour les cadres des organismes. L'ambition de ce groupe est de faire le lien avec le terrain pour cerner les besoins en formation et ainsi proposer un programme adapté.

Le Groupe de Travail *recrutement* est constitué de 5 membres de 4 organismes différents. Il a pour objectif d'identifier les besoins et difficultés liés au recrutement des moniteur-ices et responsables et de réfléchir à des solutions pour y répondre. Ce groupe de travail s'est réuni une fois en septembre avec pour thématique principale la charge de travail administrative autour du recrutement (demandes d'extraits de casier spécial par exemple...) et tente de trouver des solutions pour rendre cela plus fluide et moins lourd, en particulier pour les petites structures, et éventuellement de mutualiser certaines tâches et données à travers une base de données commune.

Pour le Groupe de Travail *procédures d'audit*, quatre personnes représentant quatre organismes membres ont manifesté un intérêt pour la thématique. Ce groupe s'est réuni pour échanger sur les procédures d'audit du Groupement.

### e. Commission expert-es formation

La commission d'expert-es formation a été créée en 2019 afin d'apporter au sein du Groupement, une expertise sur les formations à l'animation de manière générale (parcours chartocompatible et au-delà). A sa création en 2019, deux missions lui sont dévolues :

- Réaliser une mise à jour des équivalences de formation liées à la chartocompatibilité (réécriture de l'article 11 des *Règles de base*) et développer une méthodologie pour évaluer la chartocompatibilité des parcours de formation alternatifs.
- Établir une procédure de reconnaissance des formations données à l'interne des organismes puis, chaque année, statuer, grâce à son expertise, sur les demandes de reconnaissances de formations internes des organismes. La commission est également compétente pour adapter cette procédure si besoin. Cette procédure de reconnaissance a été approuvée par la Conférence des Membres (CM) en février 2018 puis mise à jour en mai 2022.

Cette commission bénévole est composée d'expert-es justifiant d'une formation et expérience dans le domaine et dans la conception de formations. Ces expert-es sont Joëlle von Ballmoos et Eva Waltermann. Elle s'est réunie à 2 reprises en mai et en novembre.

En 2023, à la suite d'une demande des membres, la commission a réfléchi sur la mise en place d'une procédure d'agrément d'un partenaire formation. Après de nombreux échanges et réflexions, établir une procédure d'agrément nécessiterait un travail considérable qui n'est pas dans les moyens de la Charte. Il a été convenu de continuer d'utiliser l'outil de la liste des équivalences au parcours chartocompatible.

La commission d'expert-es a donc utilisé cet outil pour reconnaître le programme de formation proposé par le CPV. À la suite d'un travail d'analyse minutieux et d'un entretien

avec le CPV, la commission a validé le parcours de formation CPV avec une expérience de camp.

L'article 12.j a donc été proposé aux nouvelles Règles de base pour reconnaître l'équivalence du programme de formation du CPV. Les membres ont pu voter en ligne pour l'ajout de cet article qui a été validé courant décembre 2023.

Nous remercions chaleureusement l'investissement des membres de cette commission pour leur implication et leur aide au sein de la Charte.

## f. Organe de contrôle

L'Organe de Contrôle a vu ses rôles et cahier des charges reprecisés. Cet organe vital au Groupement s'est vu enrichi par l'arrivée d'un nouveau membre, François Varcher, qui a contribué par son expertise dans le secteur des camps de vacances et de la protection des mineur·e·s. Il a intégré l'Organe de Contrôle au courant de l'été 2023.

Nous remercions ses membres, Yves Delessert, Dominique Dousse et François Varcher, experts indépendants, pour leur engagement.

## 2. Activités de contrôle et visites

L'activité de contrôle est assurée par l'Organe de Contrôle des *Règles de base* qui est composé de trois experts indépendants et des deux coordinatrices-auditrices.

L'Organe de Contrôle se réunit pour statuer sur la base des rapports d'audit ou de remédiation. Lors des trois sessions annuelles, les rapports rédigés par les auditrices sont passés en revue. Des recommandations, avec un délai de mise en conformité, peuvent être émises dans la synthèse de l'Organe de Contrôle. Celles-ci sont vérifiées par les auditrices lors de remédiations. Les certifications qui découlent des audits sont attribuées pour une durée de trois ans.

De plus, l'Organe de Contrôle a contribué, grâce à son expertise, au travail d'évolution des *Règles de Base*. Il a également consacré des séances de travail à l'accompagnement des organismes.

Sept visites de camps ont pu être effectuées en 2023 par les coordinatrices-auditrices dans les organismes suivants : Vacances nouvelles, la colonie Joie de Vivre, la colonie La Rencontre, la colonie de St-Gervais, la colonie St François, les camps de la Gavotte et Musijeunes. Ces visites – qui font partie de la démarche qualité mais ne sont pas des contrôles – ont été l'occasion de maintenir un lien fort avec le terrain pour la permanence. Elles ont aussi permis des moments d'échanges riches et indispensables à la démarche améliorative globale, raison d'être du Groupement. La coordination remercie les organismes et les équipes sur le terrain pour leur soutien et leur accueil lors de ces visites de camps.

### a. Synthèse de l'Organe de Contrôle des Règles de base

En 2023, l'Organe de Contrôle s'est réuni en mai, septembre puis novembre pour statuer sur sept rapports d'audits certificatifs et cinq rapports de remédiation (vérification de la mise en conformité selon les remédiations demandées par l'Organe de Contrôle).

L'ensemble des contrôles s'est déroulé dans un esprit de collaboration. Les audits continuent d'évoluer avec des formats parfois en ligne, parfois en présentiel, permettant de s'adapter aux disponibilités des membres. De manière générale, l'envoi ou le partage des documents nécessaires au contrôle se fait de plus en plus en format numérique avec,

par exemple, une projection via beamer. Ce fonctionnement permet, au-delà des considérations écologiques, une meilleure flexibilité.

Ont été certifiés en 2023 : Tchouk Loisir, Caritas jeunesse, Colonie de vacances de Plainpalais, la colonie Arc-en-ciel, la colonie la Rencontre, la colonie la Ruche, et la colonie de Saint-Gervais.

A noter que les auto-évaluations ne sont pas encore un automatisme pour certains organismes. Le suivi des auto-évaluations va être mis à l'ordre du jour de l'Organe de Contrôle pour 2024. De la même manière, la procédure d'audit va être revue et adaptée pour correspondre aux nouvelles *Règles de base* validées cette année.

## b. Aperçu de l'accompagnement, contrôles et visites 2023

Organisme	Audit certificatif	Vérification des recommandations Remédiation	Visite de séjour	Entretien Accompagnement	Participation aux séances d'information
<b>Totaux 23</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
Kids Genève					
Genève Loisirs					
Colonie St Gervais					
Tchouk Loisirs					
Musijeunes					
Colonie St François					
La Rencontre					
Colonie Arc-en-ciel					
Vacances Nouvelles					
Colonie de la Fouly					
Camps de la Gavotte					
Colonie Ste Croix					
Colonie Joie de Vivre					
Contact Jeunes					
La Cordée					
La Ruche					
MJSR					
Colonie Caecilia					
Caritas Jeunesse					

Belle Toile					
CPV					
Plainpalais					

### c. Synthèse des salariées à la coordination

Natalia Luque et Mélanie Pesse (Fayard) ont continué d'assurer la coordination en 2023. Leur pourcentage de travail de base de 45% a été augmenté une partie de l'année afin d'être en mesure d'assurer le fonctionnement courant en parallèle de la transition et des projets en cours. Mélanie est partie en congé maternité à la fin de l'année. Karima Mayouche a intégré l'équipe de la coordination en novembre afin d'avoir un temps de passation pour remplacer Mélanie pendant le temps de son congé.

Une part importante du travail des salariées reste l'audit et le suivi des membres. En 2023, le pic du nombre d'audits et de visites des années précédentes a pu être lissé. Sept organismes ont été audités par les auditrices, cinq ont été rencontrés pour des remédiations, huit pour une visite de séjour et trois pour des entretiens d'accompagnement. Une séance d'information a eu lieu en juin 2023. Cette séance a pour objectif d'améliorer la communication et la compréhension des critères qualité de la Charte, pour les membres comme pour les personnes ou organisations intéressées à nous rejoindre. Nous avons en effet constaté un certain turn-over des personnes au sein des organismes membres, qui ne facilite pas le suivi des exigences Charte.

La transition du Groupement et l'évolution de celui-ci ont également été un élément central. Le travail de la coordination est de formuler des propositions émanant du terrain et de la compilation des observations effectuées lors des audits, visites et séances. Ces propositions sont ensuite transmises aux membres, au comité et à l'Organe de contrôle qui peuvent également en formuler et faire des retours. La mission de la coordination est ainsi de prendre en compte les retours et réflexions des membres et organes concernés afin d'accompagner le travail de transition interne.

Le lancement et l'accompagnement des projets est assuré par la coordination. En 2023, trois projets ont été menés. Il s'agit du mandat de compilation des législations des lieux de villégiature (réalisé par Yves Delessert en sa qualité de juriste), celui du nouveau site internet combiné à un nouvel espace membre, et de la future brochure Charte. Pour le détail, vous pouvez consulter le chapitre [4. Projets](#).

Le travail de collaboration avec les autres acteur·ices et partenaires du secteur dont l'OEJ, le GLAJ-GE, les CEMEA, ou encore le GLAJ-VD est également effectué par la coordination.

La gestion des formations est un autre poste important dans le travail de la coordination. La mise en place et la gestion du programme des formations *Prévention et Sécurité*, s'étoffe d'année en année. La recherche et les liens avec les partenaires de formation, les inscriptions et le suivi administratif qui en découlent sont ainsi un poste prépondérant. En 2023, le site internet de la Charte a été refait et des changements notoires ont été mis en place pour améliorer la communication et la gestion des inscriptions. Pour le programme de formation 2024, la coordination a mis en place un calendrier en ligne avec tout le

programme de formation et les inscriptions se font directement sur le site internet via un formulaire en ligne.

La coordination continue d'émettre des attestations de chartocompatibilité sur demande. En 2023, 71 attestations ont été demandées, soit 67% de plus que l'année passée. A noter que ce chiffre représente seulement les monos qui ont demandé leur attestation à la Charte. Le nombre de moniteur·ices chartocompatibles est de fait plus important. En effet, la coordination continue d'encourager les moniteur·ices des organismes membres à faire reconnaître leur parcours chartocompatible car ces attestations sont un vrai plus pour les moniteur·ices. De plus, elles facilitent grandement les vérifications lors des audits.

### 3. Formation

En 2023, le programme de formation de la Charte a eu beaucoup de succès avec une hausse significative du taux de participation.

#### a. Formation des moniteur·ices : animation - encadrement

Les formations animation-encadrement sont réalisées par les CEMEA avec qui nous collaborons pour proposer un programme adapté aux besoins des organismes membres. Nous avons constaté que les « week-ends charte » se remplissent vite. Les ateliers en ligne, qui font à présent partie intégrante de l'offre de formation, doivent être réservés aux personnes ne résidant pas à Genève et les participant·es doivent y participer activement (micro+camera+ordinateur).

	2023			2022			2021		
	Ateliers	WE	Total	Ateliers	WE	Total	Ateliers	WE	Total
Nb ateliers prévus	<b>36</b>	<b>20</b>	<b>56</b>	40	16	56	44	16	60
Nb ateliers réalisés	<b>40</b>	<b>20</b>	<b>60</b>	36	16	52	34	16	50
Heures de formation	<b>1305</b>	<b>795</b>	<b>2100</b>	1101	615	1716	1134	396	1530
Nb de participants	<b>435</b>	<b>265</b>	<b>700</b>	367	205	572	310	200	510

Il est réjouissant de constater que, par rapport à 2022, le nombre de personnes formées a augmenté de 25% grâce à 7 ateliers supplémentaires réalisés et un taux d'absentéisme en baisse. Pour continuer à progresser sur ces différents points, nous pensons que les outils de communication sont importants. Grâce à la refonte du site web du groupement, nous espérons que le programme de formation 2024 aura une meilleure visibilité et lisibilité.

## b. Formation des moniteur·ices : prévention – sécurité

Pour les formations prévention-sécurité :

- Cette année, nous avons augmenté le nombre de cours ESPAS. Huit ateliers ont eu lieu, dont 4 en visio, avec un total de 106 participant·es. Soit une augmentation de 16%.
- Deux week-end premiers secours en camps de vacances ont été réalisés cette année avec les Samaritains, avec un total de 16 participant·es, soit 50% en plus qu'en 2022.
- Une formation Base Pool, en partenariat avec la Société Suisse de Sauvetage, a pu avoir lieu même si la collaboration avec la SSS a été à nouveau difficile en 2023. Nous avons donc décidé de collaborer avec un nouveau partenaire : SwimSports.

	2023			2022			2021		
	Nb d'ateliers	Heures de formation	Nb de monos	Nb d'ateliers	Heures de formation	Nb de monos	Nb d'ateliers	Heures de formation	Nb de monos
Prévention des abus sexuels ESPAS (3h)	8	318	106	7	267	89	5	225	75
1 <sup>ers</sup> secours en camp de vacances (14h week-end)	2	224	16	1	112	8	1	182	13
Activités aquatiques (total)	1	91	13	3	107	14	2	119	17
Base Pool (7h)	1	91	13	1	35	5	1	70	10
Module Lac (8h)	0	0	0	2	72	9	1	49	7

Au total, en 2023, 11 formations prévention-sécurité ont été mises en place par le Groupement : huit ateliers de 3h, deux week-ends de 2 journées de 7h et une journée de 7h.

Pour l'ensemble des formations, nous tenons à remercier chaleureusement nos différents partenaires pour leur collaboration. Nous leur confirmons notre désir de continuer à travailler à leurs côtés dans les meilleures conditions.

## c. Formation des associations - cadres des organismes

Le Groupement propose également des formations destinées à améliorer la qualité au sein des organismes de vacances. Cela passe notamment par la mise en place de formations thématiques, identifiées par le Groupe de Travail formation et qui varient chaque année. En 2023, trois formations ont été proposées par le Groupe de Travail.



1. Une formation pour les personnes amenées à former les moniteur·ices à l'interne des organismes a été proposée en mars mais n'a pu se tenir faute d'inscrit·es. Cette *formation de formateur·ices d'adultes occasionnel·es* aurait dû être dispensée par les CEMEA.

2. Une formation intitulée *Durabilité et écologie en camps de vacances* a été proposée le 7 mars, en collaboration avec Camps équitable. Cette soirée a réuni 5 personnes, représentant quatre organismes membres.



3. Une formation intitulée *Questions de genre en camps de vacances* a été proposée le 3 mai, animée par Caroline Dayer. Cette soirée a réuni 24 personnes, représentant sept organismes membres. L'atelier a été très apprécié par les inscrit·es et a été plébiscité pour être programmé de nouveau en 2024.

Une soirée d'échange sur la gestion de crise était aussi prévue mais n'a malheureusement pas pu avoir lieu. Elle sera certainement reproposée plus tard.

## 4. Projets

L'année 2023 a permis de poursuivre la transition et les projets initiés. La démarche qualité, l'accompagnement et la communication interne comme externe sont au cœur de ces projets. Les projets menés en 2023 sont :

### - Transition et évolution des *Règles de base*

La transition du Groupement, initiée en 2021, a été poursuivie, permettant d'aboutir à la validation de la *Charte de qualité des organismes genevois de vacances* et des *Règles de base pour l'organisation des séjours de vacances* mises à jour.

La *Charte de qualité* est le document fondateur qui recense l'esprit et les principes fondamentaux du Groupement, à partir desquels ont été rédigées les *Règles de Base*.

Les *Règles de base* est un document dans lequel les critères qualités sont traduits en Règles auxquelles les organismes membres du Groupement s'engagent.

L'évolution des *Règles de base* s'est faite en veillant à la qualité, la cohérence avec le contexte et la diversité des réalités des organismes. Le Groupement a pour mission d'assurer et de préserver de manière crédible et effective la qualité dans les séjours et pour l'encadrement des enfants et des jeunes. Ainsi, le Groupement a mis à jour ses *Règles de Base* afin d'assurer leur pertinence et leur cohérence tout en conservant un lien fort

avec le terrain et les réalités variées dues à la diversité des équipes d'encadrement et en s'assurant que les formations demandées, proposées et reconnues permettent d'acquérir les compétences nécessaires à la qualité de l'encadrement des séjours.

#### - **Site internet et outil de gestion/suivi des membres**

Le Groupement a initié un projet global en vue de permettre un suivi optimisé de ses membres, de mieux communiquer sur les prestations du Groupement et de faciliter la visibilité et l'inscription aux formations.

Plus moderne, plus ergonomique, le nouveau site internet améliore l'expérience utilisateur. S'y trouvent un espace ressources avec des documents utiles, les nouvelles *Règles de base* validées cet automne à la Conférence des membres et notre programme de formation au complet.

Un nouvel espace membre verra aussi le jour en 2024 afin de permettre aux organismes d'avoir une meilleure vue sur leur suivi. S'y trouvent également des documents de référence du Groupement et de sa vie associative, ainsi que des ressources. L'Espace membre va ainsi faciliter les échanges et l'accès à l'information.

#### - **Ressources pour les organismes : compilation des législations des lieux de villégiature**

L'organisation de camps de vacances demande souvent de respecter des législations variées tant au niveau du domaine que du lieu concerné. Ainsi, nous avons constaté, et notamment lors des audits, que ce paysage législatif était complexe et varié. Le Groupement a donc mandaté un juriste indépendant, Monsieur Yves Delessert, qui connaît bien le domaine des camps de vacances, pour réaliser un travail de compilation des différentes législations des lieux de villégiature. L'objectif de cette publication, dont le travail a été initié en 2022 et paru en 2023, est d'aider les organismes lorsqu'ils veulent organiser un camp à Genève ou dans les autres cantons romands, mais aussi au Tessin ou en France. Cet outil apportera aux organisateur·ices des informations autour des démarches obligatoires, des lieux, des assurances, du transport ou encore des obligations en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire.

#### - **Déploiement de la formation des cadres**

L'objectif est de répondre aux préoccupations et besoins des personnes engagées au cœur des organismes de camps, de manière salariée ou bénévole. Ainsi, les formations des cadres s'adressent aux membres de comités ou aux permanences et coordinations des associations membres du Groupement. Le GT formation a identifié plusieurs thématiques à aborder pour ce public. Les formations et soirées d'échanges associées ont ainsi été proposées en faisant appel à divers partenaires que nous remercions.

#### - **Brochure du Groupement**

Les rouages de la démarche qualité du Groupement et de son fonctionnement peuvent parfois être complexes à saisir. Le Groupement souhaite promouvoir et clarifier sa raison d'être, son rôle et ses exigences en fonction des différents interlocuteur·ices. L'outil choisi pour y parvenir est une brochure explicative en pdf, divisée en plusieurs chapitres qui peuvent être extraits en fonction de l'interlocuteur·ice. La brochure est ainsi à l'intention des organismes membres ou souhaitant le devenir, des responsables de camps et moniteur·ices, des partenaires et autres. Ce projet est mené, pour la partie conception, structuration et rédaction, par Yann Bernardinelli – rédacteur ; la partie graphisme et mise en page est assurée par Céline Von Tobel – graphiste. La parution de la brochure aura lieu début 2024.

## 5. Comptes et bilans

Les comptes et le bilan 2023 sont présentés à l'Annexe II.

Nous avons développé des projets qui visent à répondre aux missions de la Charte dans une démarche qualité. Ces projets initiés en 2022, poursuivis en 2023, concernent le suivi et accompagnement des membres, la communication et promotion de la Charte de qualité et du Groupement. Ces projets sont décrits dans le chapitre précédent.

En 2023, outre le travail pour assurer nos missions de base (que sont la formation des moniteur-ices, le contrôle et le suivi en vue de la certification, l'accompagnement et le soutien aux membres dans leur démarche qualité), la priorité a été donnée à la transition du Groupement lui permettant de mettre à jour ses *Règles de base*, sa *Charte de qualité* et de travailler sur ses outils de transmission : site internet, brochure, espace membre et ressources. Afin d'accompagner ce changement et les divers projets en cours, le taux de travail de la permanence a été de 1.10 ETP en première partie d'année, avant de revenir progressivement en fin d'année à 0.90 ETP.

Des frais ont été engagés pour permettre le travail des différents organes du Groupement.

Le Groupement a mis en place un mandat rémunéré pour l'Organe de Contrôle des *Règles de base* qui avait contribué bénévolement jusqu'à 2022. Cet organe est très spécifique et essentiel à l'accomplissement des missions de la Charte. Il s'est enrichi d'un troisième expert indépendant en 2023.

L'adaptabilité du Groupement et de ses partenaires a permis de réaliser nombre des objectifs liés à la démarche qualité.

Sur le plan de la formation, notre offre globale s'est étoffée pour donner suite aux nombreuses demandes. Des formations ESPAS ont été ajoutées en cours d'année pour répondre aux nombreuses sollicitations. Concernant les formations Base pool, à la suite des difficultés à trouver des places disponibles avec la SSS, un nouveau prestataire a dû être trouvé. Nous collaborons désormais avec swimsport. Tous ces changements ont affecté le budget qui a dû être revu à la hausse en 2023

Avec la réévaluation de nos prestations et une subvention dépassant les 100'000 CHF depuis 2022, nous faisons dès lors appel à un fiduciaire pour la révision de nos comptes.

Nous finissons l'année avec un déficit de 3613.37 CHF. Ceci s'explique notamment par des frais « Projets », « Soutien aux membres » et « Locaux et administration » moindres à ce qui avait été prévu dans le budget.

## 6. L'année 2023 en bref

- Subvention de 145 000 CHF annuels accordée par le DIP ;
- 12 séances de comité en collaboration avec la coordination ;
- 7 audits certificatifs, 5 remédiations, 4 entretiens d'accompagnement et 8 visites de camps ont permis de contribuer à stabiliser le calendrier de la démarche qualité ;
- Dialogue et rapprochement avec les acteur-ices du secteur ;
- Formations des moniteur-ices : 835 moniteur-ices formé.es, 2'733 heures de formation dispensées
  - Formations animation-encadrement : 700 moniteur-ices formé-es, 2'100 heures, 60 ateliers de 3h.

- Formations prévention-sécurité : 135 moniteur·ices formé·es, 633 heures, 2 week-ends, 1 journée et 8 ateliers de 3h.
- Mise à jour de la *Charte de qualité des organismes genevois de vacances* et des *Règles de base pour l'organisation des séjours de vacances* ;
- Création d'une procédure de gestion des signalements ;
- Séance d'information facilitant la mise en application de la démarche qualité et des Règles de base ;
- Recrutement d'un nouveau membre à l'Organe de contrôle, organe essentiel à l'accomplissement des missions de la Charte de qualité ;
- Cyclicité maintenue pour l'Organe de Contrôle avec 3 rencontres annuelles (printemps, automne, hiver) et des séances pour l'avancée de la démarche qualité et l'accompagnement des organismes membres ;

## 7. Perspectives pour 2024

- Formations animation-encadrement : 61 ateliers programmés ;
- Formations prévention-sécurité : 2 week-ends, 2 journées et 8 ateliers (de 3h) programmés ;
- Formation des associations – cadres des organismes : 4 ateliers (de 3h) en soirée ;
- 9 audits certificatifs, 3 remédiations et 8 visites de camp pour 2024 ;
- Accompagnement des membres dans la mise en conformité et/ou dans les révisions des procédures ;
- Poursuite du travail de transition avec la mise à jour de la procédure d'audit et des outils permettant le contrôle de l'application des *Règles de Base* mises à jour ;
- Collaboration régulière avec le GLAJ-GE ;
- Travail conjoint/échanges avec la DGOEJ et le Pôle de coordination des prestations déléguées et de la surveillance (PCPDS) du DIP ;

## 8. Partenariats et remerciements

Le Groupement tient à remercier chaleureusement le DIP pour son soutien et sa subvention qui nous permettent de répondre avec dynamisme et qualité à nos missions tout en intégrant les enjeux actuels.

Nous remercions également nos partenaires du secteur. Cette année 2023 a été l'occasion de renforcer les liens avec le GLAJ-GE, nous les remercions pour cette collaboration et les perspectives qu'elle ouvre.

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires formation auxquels nous réitérons notre volonté de poursuivre nos collaborations. : les CEMEA avec qui le Groupement collabore depuis de nombreuses années, la Société Suisse de Sauvetage, les Samaritains et Mélanie Thorimbert, ESPAS et Lisa Ancona, ainsi que notre nouveau partenaire swimsport.

Nous tenons aussi à remercier pour leur engagement et leurs précieux conseils toutes les personnes qui ont contribué, grâce à leur participation bénévole, au bon fonctionnement du Groupement.

Nous remercions la commission d'expert·es formation : Joëlle von Ballmoos et Eva Waltermann. L'investissement des membres de cette commission a été très précieux en 2023, nous les remercions grandement pour leur implication.

Nous remercions enfin et surtout les organismes membres et leurs équipes sur le terrain pour leur énergie, leur soutien et leur accueil lors des visites de camps.

# ANNEXES

## 9. Annexes

### Annexe I : Organes et Membres du Groupement

#### Comité :

Alexandre Bicho, président

Céline Walder, membre

David Havinga, membre

Marie-Jo Villaret, membre

Melissa Magnin, membre

Virginie Rey, trésorière

Sophie Philipona, présidente jusqu'au 13 juillet 2023

Fabienne Bernard, trésorière jusqu'à l'AG extraordinaire du 31 octobre 2023

**Coordination** : Mélanie Pesse, Natalia Luque et Karima Mayouche en *ad intérim*

**Comptable** : Maurizio Donati

**Organe de contrôle des Règles de base** : Dominique Dousse, Expert indépendant

François Varcher, Expert indépendant

Yves Delessert, Expert indépendant

Mélanie Pesse, Coordinatrice - Auditrice

Natalia Luque, Coordinatrice - Auditrice

**Commission d'expert-es formation**: Eva Waltermann

Joëlle von Ballmoos

**Fiduciaire pour la vérification des comptes** : Antoine Pierroz, Sfer

**Conférence des Membres et Assemblée Générale composées de nos 22 Membres :**

- Association Belle Toile
- Association Vacances nouvelles (VN)
- Caritas Jeunesse
- Camps de la Gavotte
- Colonie Arc-en-Ciel
- Colonie Caecilia
- Colonie La Joie de Vivre
- Colonie de la Fouly
- Colonie de vacances de Plainpalais
- Colonie La Rencontre
- Colonie la Ruche
- Colonie Sainte-Croix
- Colonie de vacances de St-Gervais
- Colonie Saint-François
- Contact-Jeunes
- La Cordée
- CPV - camps & centres aérés
- Genève-Loisirs
- Kids Genève
- Ma Jeunesse Suisse Romande (MJSR)
- Musijeunes
- Tchouk Loisir

## Annexe II : Bilan et compte de résultat

### BILAN

Exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre 2023

Avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent

ACTIFS	2023		2022	
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>46'191.94</b>	<b>100.0%</b>	<b>46'521.76</b>	<b>100.0%</b>
Caisse	-	0.0%	-	0.0%
Postfinance	40'925.13	88.6%	42'237.59	90.8%
<b>Disponible</b>	<b>40'925.13</b>	<b>0.89</b>	<b>42'237.59</b>	<b>0.91</b>
Actifs de régularisation	5'266.81	11.4%	4'284.17	9.2%
<b>Réalisable</b>	<b>5'266.81</b>	<b>11.4%</b>	<b>4'284.17</b>	<b>9.2%</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>46'191.94</b>	<b>100.0%</b>	<b>46'521.76</b>	<b>100.0%</b>
PASSIFS	2023		2022	
<b>CAPITAUX ETRANGERS CT TERME</b>	<b>16'163.80</b>	<b>35.0%</b>	<b>12'880.25</b>	<b>27.7%</b>
Dettes relatives aux salaires et charges sociales	9'524.75	20.6%	666.95	1.4%
Passifs de régularisations	6'639.05	14.4%	12'213.30	26.3%
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>30'028.14</b>	<b>65.0%</b>	<b>33'641.51</b>	<b>72.3%</b>
Résultats reportés	33'641.51	72.8%	25'743.31	55.3%
Bénéfice (+) / Perte (-)	- 3'613.37	-7.8%	7'898.20	17.0%
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>46'191.94</b>	<b>100.0%</b>	<b>46'521.76</b>	<b>100.0%</b>

## COMPTE DE RESULTAT

Exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre 2023

Avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent

<b>PRODUITS</b>	<b>Budget CHF</b>	<b>2023 CHF</b>	<b>2022 CHF</b>
Cotisations de membres	2'200.00	2'200.00	2'300.00
Subvention DIP	145'000.00	145'000.00	145'000.00
Formations	0.00	0.00	0.00
Produits divers	0.00	65.15	118.00
<b>TOTAL</b>	<b>147'200.00</b>	<b>147'265.15</b>	<b>147'418.00</b>
<b>CHARGES</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Audits et visites</b>	<b>4'150.00</b>	<b>3'571.80</b>	<b>3'382.25</b>
Organe d'audits	3'000.00	3'000.00	2'442.65
Evaluation et visites	1'150.00	571.80	939.60
<b>Projets</b>	<b>17'000.00</b>	<b>12'930.81</b>	<b>14'037.50</b>
Autres projets	17'000.00	12'930.81	14'037.50
<b>Formations des monitrices et moniteurs</b>	<b>8'000.00</b>	<b>10'395.00</b>	<b>7'222.00</b>
Formations Animation et Encadrement	500.00	0.00	0.00
Formations Prévention et Sécurité	7'500.00	10'395.00	7'222.00
<b>Soutien aux membres</b>	<b>4'000.00</b>	<b>1'228.30</b>	<b>3'555.69</b>
Formation et accompagnement des cadres	3'000.00	1'182.50	741.49
Formation associations et accompagnement ind.	1'000.00	45.80	2'814.20
<b>Personnel</b>	<b>101'910.00</b>	<b>114'277.24</b>	<b>102'160.11</b>
Salaires coordination	84'463.00	94'947.75	83'758.80
Indemnités non soumises	0.00	135.00	270.00
Indemnités Comité	0.00	0.00	1'000.00
Charges sociales	12'347.00	14'107.45	11'933.30
Formation du personnel et autres charges personnel	1'100.00	437.04	1'194.81
Honoraires Comptable	4'000.00	4'650.00	4'003.20
<b>Locaux et administration</b>	<b>9'800.00</b>	<b>8'475.37</b>	<b>9'162.25</b>
Loyer et charges	2'500.00	2'400.00	2'400.00
Assurances commerciales	210.00	74.55	210.00
Frais administratifs	6'040.00	5'507.62	6'219.56
Communication	900.00	356.44	199.00
Résultat financier	150.00	136.76	133.69
<b>Frais divers</b>	<b>250.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>145'110.00</b>	<b>150'878.52</b>	<b>139'519.80</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>2'090.00</b>	<b>-3'613.37</b>	<b>7'898.20</b>

## Annexe III : Rapport de l'organe de révision des comptes – fiduciaire Sfer



société fiduciaire d'expertise et de revision s.a.  
genève

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'Assemblée générale du

### *Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances*

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) du *Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances* pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse, aux lois cantonales (LGAF et LIAF), aux directives étatiques genevoises (directives transversales EGE-02-04\_v5 et EGE-02-07\_v3), et aux statuts.

Genève, le 9 février 2024

Société fiduciaire d'expertise  
et de revision SA

Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Antoine Pierroz  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Pascal Rivollet  
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels

Membre d'EXPERTsuisse

rue agasse 45  
case postale 6237  
CH- 1211 genève 6

t. +41 22 737 89 89  
f. +41 22 737 89 88  
sfer@fidusfer.ch

Charte de qualité  
Chemin de l'Epargne 6  
1213 Petit-Lancy

022 870 10 37  
[www.chartedequalite.ch](http://www.chartedequalite.ch)  
[info@chartedequalite.ch](mailto:info@chartedequalite.ch)